

LE POOL VA-T-IL CONNAÎTRE ENCORE UN EMBRASEMENT EN 2021 ?

Nous venons de recevoir du Pool (Congo) le message que nous mettons à la disposition de tout le monde, sans en changer une seule virgule. Nous vous le livrons in extenso.

En effet, comme en 2016, le pouvoir clanique cherche à embraser de nouveau la région du Pool, afin de passer en force à l'issue des hypothétiques élections présidentielles de 2021 qui, en réalité, vont « légitimer » la poursuite des massacres humains dont le but final est la continuation de l'extermination des Kongo/Laris de la région du Pool.

Souvenons-nous de la phrase devenue célèbre de Jean-Dominique OKEMBA (JDO) : « *Lorsque nous avons brûlé le Pool, ils n'ont rien fait... Le ciel n'est pas tombé...* » (sic).

Aujourd'hui, après Gozardio, le frère du fameux Pasteur Ntumi, en 2016 avec l'attaque de la mairie de Makelekele, c'est au tour des deux autres frères du même Pasteur Ntumi qui veulent prendre le relais pour légitimer les massacres des populations du Pool programmés depuis des décennies par Sassou, JDO et tout le Clan d'Oyo.

Voici le texte intégral du message que nous avons reçu des populations du Pool qui nous exhortent de faire de notre mieux pour mobiliser les Organisations de défense des droits de l'homme pour les aider à faire face aux manœuvres macabres du régime de Brazzaville.

« BINTSAMOU Ghislain alias BIMBAKAMBAKA, c'est sur lui que le pouvoir a jeté son dévolu. Il est traité par le préfet du Pool et le commandant de zone. D'ailleurs, il tient une barricade par laquelle il rackette tout routier qui traverse le Pool par la N1. Il va s'installer à Massembo-Loubaki où l'armée n'a placé aucune unité, c'est de là probablement que partira la prochaine guerre du Pool. Une maison un peu éloignée du centre du village est en train d'être aménagée. Les villageois affirment que dans les congélateurs qui sont transportés, se trouveraient des armes de guerre. Pablo ayant refusé la combine, c'est BIMBAKAMBAKA qui fera l'affaire.

Bien sûr, ça au moins ce sont des informations fondées et recoupées. On a même doté BIMBAKAMBAKA d'un véhicule Prado et on laisse faire le racket. puisqu'il y a libre circulation des personnes et des biens... Interrogez le Préfet du Pool..., le colonel Georges KILEBE, un Nibolek anti-lari, pourquoi autorise-t-il un checkpoint à Yangui, tenu par BIMBAKAMBAKA ? . Qui est-il pour prélever une quote part à tout routier?

Voilà les vrais problèmes que la diaspora doit dénoncer. A l'entrée de Bangou, c'est un autre cadet de Ntumi en l'occurrence KEVIN qui tient le checkpoint... A Missafou c'est SAINT-LAURENT, un autre frère de Ntumi qui rackette... Interrogez Ntumi et le pouvoir pourquoi cette situation exceptionnelle ?

Le pouvoir est manifestement de connivence avec la famille de Ntumi et Ntumi lui-même. Beaucoup d'avantages leur sont accordés en prévision d'une autre implication qui légitimera la prochaine victoire électorale... et probablement une nouvelle guerre.

Voilà, en 2016, ils ont utilisé GOZARDIO..., en 2021 ça sera BIMBAKAMBAKA alias BINTSAMOU Ghislain de son vrai nom. Ces informations sont inattaquables et ça va confondre le pouvoir.

Le Pool va-t-il donc connaître encore un autre embrasement en 2021, comme en 2016 ?

C'est à vous d'intensifier l'info, peut-être que ça peut créer la dissuasion.

Ceci est un appel au secours ! Aidez-nous s'il vous plaît ! »

L'EQUIPE DU RESEAU CONGO-MFOA

NOTRE COMMENTAIRE.

Nous pensons qu'il faudra revoir le cas Ntumi et toute sa famille quant à leur résidence dans la région du Pool. Nous pensons que le moment est venu de leur demander de quitter la région.

N'oublions pas. En 2010, le gouvernement français avait intimé l'ordre au dictateur Sassou Nguesso de retirer Ntumi de la région du Pool sinon « *Nous allons tout nettoyer, et quand nous disons on nettoie tout, c'est tout !* » En décembre 2010, Sassou Nguesso fut contraint de nommer Frédéric Bintsamou, Délégué Général chargé de la Promotion des Valeurs de Paix et de la Réparation des Séquelles de guerre, avec rang de ministre ! Où en sommes-nous ?